

Séance du 25 juin 2018

Régie communale autonome (RCA) des sports

Les édiles ont approuvé la création de cette régie ainsi que ses statuts. L'Echevin des Sports Hubert BERTRAND a expliqué les nombreux avantages d'une RCA concernant notamment les finances mais surtout une gestion plus efficiente avec plus de transparence. Louison RENAULT (PS) a déploré que le secteur privé (en l'occurrence les responsables sportifs) seront moins représentés dans cette structure. Le Bourgmestre Pierre HUART a proposé qu'une solution soit trouvée via une clause du futur Règlement d'ordre intérieur, prévoyant des réunions avec le privé. Le PS s'est malgré tout abstenu.

Sécurité sur la RN 25

Un nombre élevé d'accidents graves impliquant un véhicule agricole sur cet axe géré par le SPW est à déplorer. Sans concertation avec les communes concernées, le SPW a décidé d'y interdire le charroi agricole en qualifiant, dans un projet d'arrêté ministériel, cet axe routier de « route pour automobiles ». Les communes ne disposent pas des réserves budgétaires nécessaires pour adapter les voiries communales au charroi agricole. Leur avis étant requis, la Ville de Nivelles a émis un avis défavorable au projet d'arrêté ministériel susmentionné ; le Collège communal demande en outre au ministre qu'une étude objective et complète quant à la sécurité sur la RN 25 et aux solutions alternatives pour les agriculteurs soit menée.

Charte Infrastructure favorable aux motocyclistes

Le Conseil a approuvé cette charte proposée par l'asbl Fedemot. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la Ville tient en effet déjà compte des « deux-roues » dans les nouveaux aménagements de voiries communales. L'Echevin a.i. des Travaux Philippe BOUFFIOUX a précisé que c'est aussi le cas lors de l'entretien des voiries.

Trésorerie communale

En date du 31 mars 2018, le solde de la situation de caisse communale a été arrêté à 29.976.005,05 €. Le Conseiller François NOÉ (PS) a affirmé que cette somme ne révèle pas une gestion optimale des deniers publics. L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a expliqué qu'il s'agit effectivement d'une photo à un moment donné. Le Bourgmestre Pierre HUART a réagi : peu de communes disposent d'une telle trésorerie en ayant concrétisé autant d'investissements en deux mandatures.

Travaux

Approbation du projet d'extension du réseau d'alimentation d'eau de la SWDE pour l'allée des Sources à Monstreux (51.183,35 €). Approbation des conditions et mode de passation pour le remplacement du collecteur de chauffage des Serres communales, désamiantage et pose de calorifuge en chaufferie (40.000 €) et pour la rénovation de la rue Castelain (441.644,72 € - une subvention sera sollicitée auprès du SPW).

Vente de l'ancienne école de Thines

Le Conseil a approuvé les conditions et le mode de vente. Une vente publique électronique est organisée. Les enchères débuteront le 11/09/2018 à 13h et se termineront le 19/09/2018 à 13h. Prix de vente minimum et mise de départ : 210.000 €.

Ligne à haute tension Gouy-Oisquercq

Le Conseil a autorisé le Collège communal à introduire un recours en annulation et, le cas échéant, en suspension devant le Conseil d'État contre le permis d'urbanisme délivré par les fonctionnaires-délégués de Charleroi et du Brabant wallon.

PAEDC

Au terme d'une présentation par l'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT, les édiles ont approuvé le Plan d'Actions en faveur de l'Energie durable et du Climat à Nivelles. Ce Plan - préparé en collaboration avec un bureau d'étude - s'étale sur 12 ans avec un objectif clair : réduire les émissions de CO2 d'au moins 40 % d'ici 2030. Les mesures concernent tant le secteur public que le secteur privé. Retrouvez-les par secteur et en chiffres sur www.nivelles.be. Le Conseiller François NOÉ a précisé qu'il s'agissait d'une direction à atteindre, qu'une analyse continue voire une redirection des mesures préconisées ne devaient pas être exclues. L'Echevin a acquiescé : il s'agit bien d'un plan évolutif. Le Conseiller Etienne LAURENT (cdH) a salué le travail réalisé, démontrant qu'il est bien possible d'agir au niveau local en faveur de la planète.

Quartier du Petit Baulers

Le Conseiller Maurice DEHU (PS), se faisant le porte-parole d'un habitant du quartier, a souhaité savoir si des aires de jeux seront installées pour les enfants du quartier. Une consultation - pilotée par le Partenariat local de Prévention - a été réalisée et a révélé des résultats très contrastés. L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que des charges d'urbanisme concernant ces aires de jeux existent, elle devront être mises en place. Néanmoins, une réflexion s'avère nécessaire afin de déterminer les lieux les mieux adaptés pour ces structures.

Lycée Seutin & Hôtel Rifflart

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT (PS) a interrogé le Collège communal quant à ces lieux, intégrés récemment par le ministre wallon de l'Aménagement du Territoire dans un périmètre « Site à réaménager » (SAR). Cette mesure devrait faciliter leur réaffectation. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que le logement est une hypothèse parmi d'autres mais que lui, préférerait un projet d'hôtel.